Mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la rénovation de la salle des fêtes de Saint Puy



PROGRAMME TECHNIQUE ET FONCTIONNEL 04/06/2021







3- PROGRAMME TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

1- SOMMAIRE

PREAMBULE

1-CONSTAT ARCHITECTURAL ET TECHNIQUE

2-USAGES IDENTIFIES ET USAGES PROJETES

3-ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

4-SCHEMA FONCTIONNEL ET SURFACES

5-PROGRAMME DES TRAVAUX

6-CONTRAINTES TECHNIQUES

7-PHASE OPERATIONNELLE

Préambule

Les objectifs de la commune pour la rénovation de la salle des fêtes partent d'un constat.

Sans réelle rénovation depuis sa construction dans les années 50, la vétusté du bâtiment de la salle des fêtes constitue le principal problème de son délaissement par la population.

En plein coeur du village, cet équipement municipal a perdu toute l'attractivité d'antan.

Chaque habitant ayant connu ce bâtiment il y a quelques décennies possède une anecdote sur la salle des fêtes et son regard s'illumine. On évoque le temps des bals, des fêtes et de ce bâtiment comme un lieu de rencontre, de partage pour tous.

La problématique de la rénovation d'une salle des fêtes en temps de pandémie est une gageure. Mais c'est justement en ces temps particuliers, qu'il est plus nécessaire que jamais de valoriser la richesse du lien social et des usages à travers des lieux de sociabilité tout en s'inscrivant dans un bâtiment du 21 e siècle.

La démarche de projet pour la rénovation de la salle des fêtes de St Puy devra poursuivre la démarche de co-construction choisie pour la phase de programmation : partir de l'existant, recueillir les besoins pour mettre en perspective une vision transversale, locale et globale qui s'ancre dans le réel.

Lieu-dit Lauga

06.25.81.07.97

1-1- Situation et contexte

La commune de Saint-Puy est située au sud-ouest du territoire de la Communauté de communes de la Ténarèze à 15 km de Condom. Son implantation géographique en limite de la Communauté de communes de la Lomagne gersoise, lui confère une identité double entre le patrimoine du bassin lectourois et les polarités de service du bassin de la Ténarèze. Cette double identité est intégrée dans la réflexion d'un pôle culturel attractif.

Saint-Puy récence 614 habitants en 2021, au cœur d'un bassin de vie de 2 500 habitants. La commune a sur son territoire une école maternelle et primaire ainsi que des équipements sportifs (salle de sports, terrain multi sports extérieur, boulodromes) et culturel (bibliothèque) et la salle des fêtes en plein centre. Cette dernière n'est plus aussi attractive qu'elle a pu l'être. On note aussi de nombreux services tel qu'un commerce de proximité, une boulangerie, la conserverie de terre blanche ainsi qu'une cave et deux restaurants qui attirent depuis d'autres villes alentours, une maison médicale pluridisciplinaire et un centre de secours. Le patrimoine, la gastronomie et le sport sont les atouts de la commune cités par les Offices du tourisme à proximité. En effet, riche en patrimoine (église, ancien hôpital, tour, ruelles, halle, jardin) le village trouve sa singularité dans

VALENCE SUR BAISE

SAINT PUY
FLEURANCE sa composition tripartite avec le Castet de bas autour de l'église, le Castet de haut à proximité du château et entre les deux un bourg aux allures de bastide autour de la place de la halle de style Eiffel.

La salle des fêtes de Saint Puy s'inscrit dans la pente naturelle sur laquelle est implanté le village, entre le château datant pour partie du XIIIe s, et le quartier de l'église. Datant des années 50, le bâtiment de la salle des fêtes s'inscrit dans le maillage de batiments emblématiques et de l'espace public structurant du bourg. Elle fait d'ailleurs parti d'une polarité lors d'évenements se déroulant sur plusieurs site lors de la fête locale, de vide grenier, des voeux ou cérémonies...

1-2- Un bâtiment à valeur patrimoniale, central dans la commune

Bâtiment construit dans les années 50 et possède une facade monumentale en surplomb de la rue principale qui traverse le centre bourg (Av. René Lassus). Le bâtiment est intégré dans la pente naturelle, bordé par deux voies importantes. D'une part, l'avenue René Lassus qui traverse le bourg d'Est en Ouest et d'autre part, le bd. de la Porte Baron qui relie le quartier de l'église au château, point culminant du village. Légèrement en retrait de l'avenue r. Lassus, une placette-parking permet de prendre du recul par rapport à cette facade imposante et marquant le batiment.

La symétrie de la modénature est rompue en arrière plan par la tour de séchage.

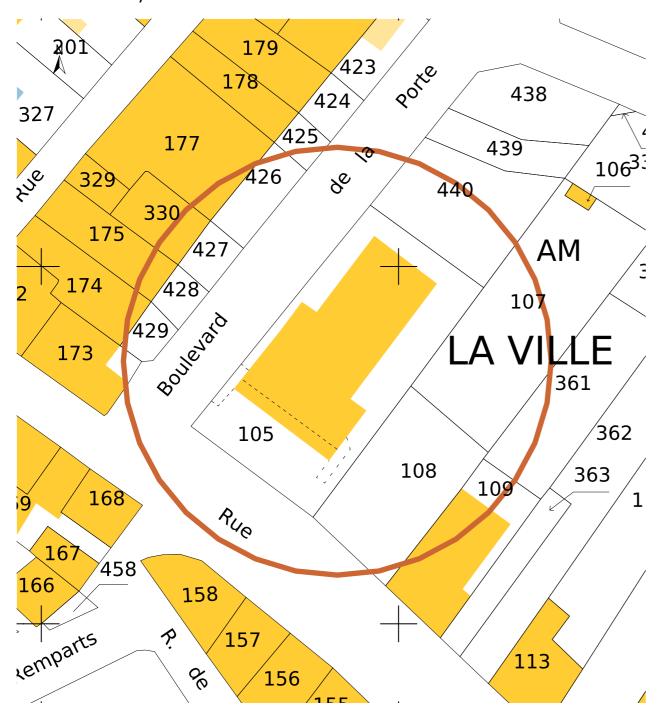




1-3- Référence cadastrale

Le projet est situé sur la parcelle 00 AM 105 d'une superficie de 819 m² Les parcelles mitoyenne au Nord 00 AM 440, 439, et 438 appartiennent également à la commune

La parcelle mitoyenne à l'Est accueille les campings car et bénéficie d'un accès direct par escalier en mitoyenneté



1-4- Documents de planification et règlementaires

Le PLU est en cours d'élaboration et devrait être approuvé en septembre 2021 Le projet n'est pas situé en secteur classé

1-5- Dimensions et classement ERP

Le bâtiment est un bâtiment d'une surface de 550 m²

Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur: 26.70 m Largeur: 10.90 m

Le bâtiment s'articule autour des espaces suivants :

- -Une salle secondaire en RDC appelée «salle polyvalente» d'une surface de 157 m²
- -Une salle principale appelé «salle des fêtes» d'une surface de 289 m²

Sa jauge règlementaire admissible est de 76 personnes en rez de chaussée (dite salle polyvalente) et 190 personnes à l'étage (dite salle des fêtes) Son classement ERP est : ERP 4 ème catégorie de type L.

1-6- Les réseaux desservant le bâtiment

L'ensemble des réseaux passent sur le boulevard de la Porte. Le bâtiment dispose des réseaux suivants

- -Réseau électricité
- -Réseau d'eau;
- -Assainissement.
- -La salle n'est pas raccordée à internet mais est mitoyenne au répartiteur fibre.

Une cuve de gaz est située au Nord Est, à l'extérieur du bâtiment et alimente le système de chauffage



Aucune rénovation lourde n'a été réalisée depuis sa construction, et l'aménagement du bâtiment résulte aujourd'hui de la multitude de petites réparations et ajouts au fil du temps, sans réflexion globale ni de préservation de l'architecture du bâtiment. La rénovation devra permettre de révéler l'architecture du 20e siècle du bâtiment afin de renforcer le fort potentiel patrimonial du centre bourg.

1-7- Organisation fonctionnelle et distribution

Le bâtiment est composé de deux niveaux sans aucunes liaisons entre. La commune distingue d'ailleurs les deux espaces par deux noms distincts :

- -la salle polyvalente (niveau bas, 76 pers. max.) semi enterrée qui regroupe cuisine, salle de réunion, sanitaires, une salle pour les jeunes avec un bar et locaux de stockage.
- -la salle des fêtes (niveau haut 190 personnes max.) grande salle de 210m² avec estrade, blocs sanitaires, bar, locaux de rangement.

Le bâtiment possède trois adressages: un accès au niveau bas, par la placette côté r. lassus, un accès au niveau haut par la coursive côté facade principale (non PMR) et un 3e accès pour le niveau haut, par la rue adjacente en pente douce (accès PMR) mais plus confidentiel.

1-8- Système constructif et comportement thermique

Le batiment est bati en maçonnerie de moelons brut de taille enduit avec certains éléments structurels (planchers, sous oeuvres, reprises de charges) en beton armée. La charpente est en pin massif couverte en tuiles mécaniques. L'ensemble ne semble pas présenter de désordre structurel.

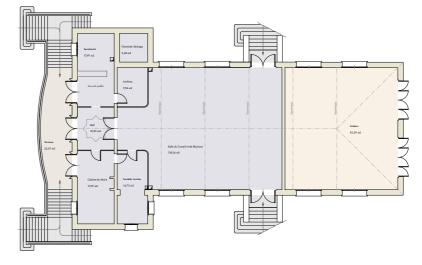
Le bâtiment est dans l'état d'origine, on constate une forte perméabilité à l'air, ainsi qu'un grand défaut d'isolation. Le chauffage est assuré par un système au gaz obsolète. Les combles, sol et parois ne sont pas isolés, les menuiseries extérieures sont en simples vitrages. Le confort thermique du bâtiment en hiver comme en été est faible et impacte fortement les usages.



Schéma de capacité d'accueil des deux volumes superposés



Plan d'origine du bâtiment



ATOUTS

- Une architecture patrimoniale à valoriser et à révéler pour renforcer le potentiel patrimonial du centre bourg
- Une situation stratégique pour marquer une centralité / polarité
- Haute valeur symbolique dans la mémoire des St pouvard.e.s

CARENCES

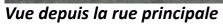
- Mauvaise lisibilité de l'adressage
- Mauvaise accessibilité PMR
- Pas de lien entre les deux niveaux
- Multiplication des cloisons qui génère une fragmentation de l'espace
- Précarité énergétique et Mauvais confort thermique et acoustique
- Manque d'équipements techniques adaptés aux usages



Photos de l'état des lieux

EXTERIEUR EXTERIEUR







Vue depuis la parcelle d'accueil des camping cars



Facade Nord



Facade Est escalier d'accès parcelle camping cars



NIVEAU BAS / «salle polyvalente»

Salle 1



Salle 2



Photos de l'état des lieux

EXTERIEUR / DETAILS

NIVEAU HAUT / «salle des fêtes»

NIVEAU HAUT / «salle des fêtes»







Escalier Facade principale

Grande salle

Bar









Détail Menuiseries extérieures facade principale

Salle / bar

Accès actuel



Mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la rénovation de la salle des fêtes de Saint Puy



2- USAGES IDENTIFIES et USAGES PROJETES

2-1- USAGES IDENTIFIES

Qui? L'état des lieux a montré que le bâtiment était occupé à la fois pour des activités de proximité (associations, école, les activités péri-scolaires et le CIAS) pour une capacité d'une trentaine de personnes. Et à la fois occupé pour des rassemblements festifs (lotos, repas et location de salle évènements privés) pour des capacités de 100 à 200 personnes.

Le taux d'occupation reste faible par rapport à son potentiel, en moyenne sur l'année et toutes périodes de l'année confondue 35% seulement des créneaux sont occupés.

| UTILISATEURS | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--------------|-----------|-----------|-------------|-------|----------|
| ECOLE | 9h-12h | | | | |
| PERISCOLAIRE | | 15h-16h15 | | | |
| CIAS | | | | | 15h-17h |
| CHORALE | | 16h-19h30 | | | |
| GYM | | | 18h30-19h30 | | |
| GYM AINES | | | | | 10h-11h |
| YOGA | 18h30-20h | | | | |

Synthèse occupation hebdomadaire

Quand ? Les deux espaces de la salle des fetes/salle polyvalente sont utilisés sur des créneaux différents. La salle des fêtes est utilisée principalement en weekend, alors que la salle polyvalente est occupée surtout en semaine. Cette dichotomie reflète des usages distincts pour ses deux espaces.

| | SYNTHESE DES BESOINS ACTUELS | | | | | |
|--------------------------|------------------------------|----------------|----|---------------|----|--------|
| TYPE de salle - capacité | Jo | Jours sem / an | | Jours WE / an | | |
| d'accueil | Journ | Journée Soirée | | Journée | | Soirée |
| | Matin | AP | | Matin | AP | |
| 30 personnes | 73 | 73 | 73 | 1 | 1 | 2 |
| 80 personnes | 17 | 17 | 29 | 42 | 42 | 42 |
| 100 personnes | | | | 1 | | 3 |
| 200 personnes | 11 | 11 | 18 | 41 | 42 | 44 |

2-2- BESOINS IDENTIFIES

Etat des lieux des besoins par rapport à l'usage actuel

L'analyse des commentaires faits par les utilisateurs de la salle actuelle montre le besoin d'amélioration de la salle dans les thématiques suivantes :

<u>l'amélioration de l'acoustique</u> est cité le plus de fois, vient ensuite le <u>chauffage et l'isolation</u>. Enfin, la distribution et l'organisation fonctionnelle avec la demande d'une <u>modularité</u>, et l'<u>accessibilité PMR</u>.

Dans la catégorie des besoins concernant les équipements, il est demandé une cuisine, la sonorisation, les WC intégrés, des cimaises et et l'accès WIFI.

ATOUTS

- demande pour activités récurrentes
- des usages multiples adaptés aux deux typologies d'espaces
- Occupations ancrées localement

CARENCES

- Taux d'occupation très variable selon semaine ou Week end
- Taux d'occupation faible
- Manque de rationalisation des occupations
- Pas d'occupation permanente



2- USAGES IDENTIFIES et USAGES PROJETES

2-3- USAGES PROJETES

Les usages projetés regroupent les projections envies et visions individuelles et communes des habitants de St Puy pour la future salle, les besoins des acteurs locaux et des acteurs du territoire à l'échelle élargie du département.

2-3-1- USAGES PROJETES des acteurs locaux et habitants

Les besoins définis par les acteurs locaux étoffent la programmation actuelle et démontre le besoin d'un lieu férateur au sein de la commune.

Les usages projetés sont les suivants:

- -Salle de répétition et de réprésentation à l'année
- -Salle pour activités associatives
- -Cuisine / repas et café ouvert
- -Résidences artistes / Exposition

BESOINS PROJETES

Les besoins définis par les acteurs locaux confirment également le besoin de certains équipements:

- -WC
- -Vestiaire
- -Acoustique et Sonorisation
- -Stockage
- -Modularité
- -Cuisine

2-3-2- USAGES PROJETES des acteurs à l'échelle du département

• DES BESOINS CULTURELS

Les partenaires identifiés seront à rencontrer pour affiner les besoins techniques. Suite aux différents entretiens, on note sur le territoire, le besoin en équipements pour la <u>musique et le cirque</u>. En effet, les salles des fêtes, lieux de spectacles dans le Gers existent mais peu sont équipés correctement. Il manque:

- -noir total
- -bonne acoustique
- -stockage
- -espace accessible sans devoir démonter les installations des cours précédents

DES BESOINS AUTOUR DU NUMERIQUE

Porté par la CAF, un projet en cours, d'équiper la salle des fêtes d'ordinateur afin de proposer des cours d'informatiques aux habitants de St Puy et des communes alentours.

• DES BESOINS AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE / JEUNESSE

Porté par le CIAS, la salle des fêtes pourrait être un ancrage pour la ludothèque itinérante, le point de rencontre Assistante Maternelle, un ancrage jeunesse et des ainés

• DES BESOINS AUTOUR DE LA SANTE

Porté par une infirmière ASALEE / ARS, la salle des fêtes a pour vocation d'être utilisée pour des formations/ prévention autour de la santé.

La disparité des usages projetés montre à quel point la salle doit être polyvalente et modulaire dans sa configuration spatiale.



3- ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Suite à l'étude d'opportunité menée en amont de la mission de maitrise d'oeuvre, il a été mis en évidence plusieurs constats qui induisent les orientations de projet:

• Révéler l'architecture du lieu

Actions =

- -Labellisation Architecture Contemporaine Remarquable
- -Rénover en conservant le langage architectural originel

Renforcer la situation stratégique du bâtiment

Actions =

- -Intéraction Intérieur/extérieur forte
- -Marquer un parvis devant le bâtiment,
- -Proposer un aménagement de l'espace public qui marque les accès au bâtiment et renforce le caractère central du bâtiment au coeur de la commune

Amélioration du confort d'usage

Actions =

- -Améliorer l'accessibilité PMR
- -Améliorer le confort thermique et acoustique
- -Intégrer des équipements techniques adaptés aux usages (noir total, gril...)

• Amélioration de l'organisation fonctionnelle

Actions =

- -Amélioration de la lisibilité du bâtiment notamment par l'adressage
- -Créer des liens entre les deux niveaux
- -Définir une hiérarchisation des espaces

• Anticiper la disparité de l'occupation en temps et espace

Actions =

- -Travailler les liens entre la petite et la grande salle
- -Travailler la modularité et l'agencement intérieur

• Affirmer un rayonnement local et global

Actions =

- -Travailler sur une programmation à l'échelle départementale et au delà
- -Constituer un groupe de travail reférents du projet pour pérenniser les usages dans le temps

THEMATIQUES IDENTIEES:

- 1/ PATRIMOINE (locale / globale)
- 2/ MUSIQUE (locale / globale)
- 3/ GASTRONOMIE (locale / globale)
- 4/ LIEN INTERGENERATIONNEL / TRANSMISSION (locale / globale)
- 5/ ASSOCIATIF (locale)
- 6/ JEUNESSE / ENFANCE (locale)
- 7/ NUMERIQUE (locale)
- 8/ FESTIVITES (locale / globale)

BESOINS IDENTIFIES:

Les besoins définis par les acteurs locaux, les associations et acteurs du territoire élargi démontre le besoin d'un lieu férateur au sein de la commune.

Les besoins sont les suivants:

- -Salle de répétition musique / théâtre / cirque
- -Salle de réprésentation pour lecture / concert / exposition
- -Salle pour activités Gymnastique / Méditation / yoga
- -Festivités communales et au delà (Loto, Bals, Repas, Cérémonies)
- -Location comme salle de réception
- -Résidence artistique ponctuelle tout au long de l'année
- -Foyer de rencontre permanent

EQUIPEMENTS NECESSAIRES:

Les besoins définis par les acteurs locaux confirment également le besoin de certains équipements:

- -WC / Vestiaire
- -Acoustique / Sonorisation
- -Stockage / Modularité
- -Cuisine / Bar



4- SCHEMA FONCTIONNEL ET SURFACES

La phase amont de programmation a permis d'élaborer un schéma fonctionnel et des surfaces de référence pour le projet de rénovation.

TYPE DE RENOVATION: Complète + extension

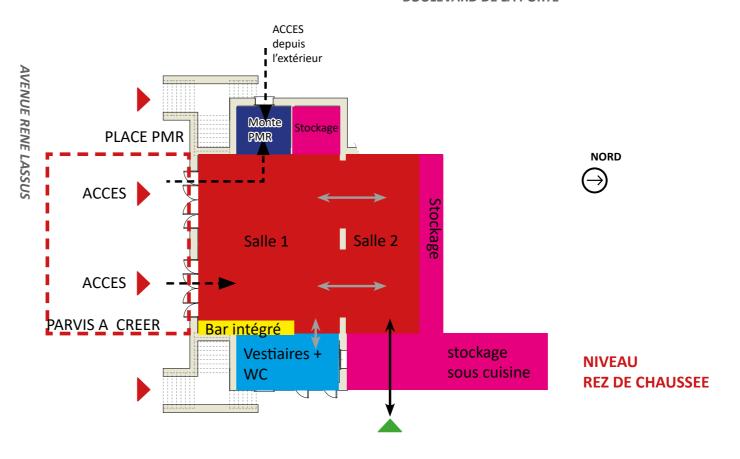
DESCRIPTION: Le scénario retenu opte pour une rénovation complète du bâtiment ainsi que l'implantation d'une extension du bâtiment sur ses facades Nord et Est. Les extentions du bâtiment intègre un espace de stockage et une cuisine. Un monte PMR est souhaité pour renforcer le lien entre les deux niveaux et concentrer tous les accès, côté SUD, sur la facade principale.

ORGANISATION FONCTIONNELLE:

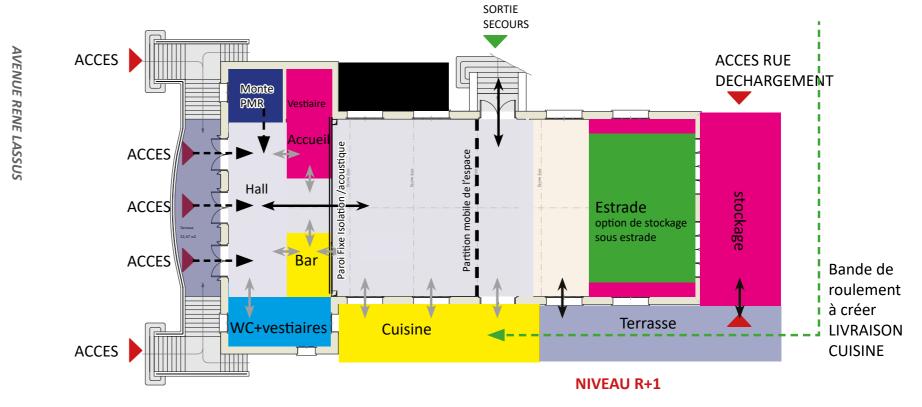
- -un adressage lisible et unique côté facade principale.
- -un accès direct au monte PMR depuis la rue secondaire est souhaité
- -Au RDC, les deux salles sont réunies pour offrir un seul espace qui se prolonge sur le parvis extérieur.
- -A l'étage, la grande salle retrouve sa majestuosité avec des accès et une distribution renforcés dans un hall qui sert de zone d'accueil, rencontre... entre la grande facade vitrée et la salle elle-même.
- -La grande salle est retravaillée avec des partitionnements amovibles pour plus de flexibilité dans les activités.
- -La cuisine est accolée à la grande salle avec des vues et des accès directs.
- -Un espace de stockage sur les franges Nord et Est permet de répondre à la demande de stockage
- -une terrasse secondaire est envisagée côté Est
- Un Wc public accessible sera à créer depuis la parcelle mitoyenne d'accueil des campings car

USAGES et PROGRAMMATION

Ce scénario a pour vocation d'accueillir des résidences occasionnelles et des associations du territoire élargi autour des thématiques musique, théâtre, cirque sans perturber les activités habituelles.



BOULEVARD DE LA PORTE





PHASE 4 - PROGRAMME TECHNIQUE ET FONCTIONNEL

5- PROGRAMME DES TRAVAUX

L'opération de rénovation de la salle des fêtes intégre les postes suivants :

- La rénovation thermique du bâtiment

Isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures, remplacement de la solution de chauffage

- La rénovation acoustique

Doublage acoustique et plafond acoustique

- Le ravalement intégral des quatre facades

Lavage haute pression, reprises ponctuelles et zingueries, peinture minérale

- La réorganisation du fonctionnement interne

Percements en sous oeuvre, obturations enduites, sol dur sur sol existant, curage cuisine existante, cloisonnement

- La réorganisation des réseaux

Notamment pour les WC et bars à créer

- La création d'un mobilier et agencement sur mesure

stockage, bars, banque d'accueil

- Le remplacement des menuiseries intérieures et des partitions mobiles

- L'implantation d'équipements adaptés aux besoins

Matériels pour la nouvelle cuisine et bars, rénovation de l'estrade existante

- L'édification des extensions

création d'un espace de rangement/stockage, d'une cuisine, d'une terrasse et de wc public extérieur

- L'implantation d'un monte PMR

Monte PMR à deux faces, sur deux niveaux

SURFACE DE STOCKAGE ATTENDUE

Le besoin en stockage est une donnée importante dans le programme de l'opération. Il est envisagé un stockage d'environ 220 m3 pour l'ensemble du bâtiment.

Le schéma fonctionnel a permis de le répartir de la facon suivante :

-RDC : 40m3 qui permettront de ranger les équipements nécessaire aux réunions et activités situées à ce niveau. Ainsi que les éléments mis à disposition pour les différents dispositifs du CIAS.

-R+1: 100 m3 dans l'extension avec accès facilité.

30m 3 pour rangement sous estrade à définir en fonction des usages arrêtés 50 m3 sous cuisine.

Ces objectifs seront à adapter en fonction du projet architectural par les concepteurs.



6- PRECONISATIONS TECHNIQUES

Les préconisations suivantes ne se substituent pas à l'interprétation et la responsabilité de conception de l'équipe de maitrise d'oeuvre mais sont garantes de la continuité des choix et validations faites en concertation lors des phases amont.

Le projet devra se référer à toutes les règlementations en vigueur, ainsi que le réglement sanitaire départemental pour un ERP de 4e catégorie.

CLASSEMENT E.R.P.

La salle est classée ERP de 4 ème catégorie. Le classement ERP de la salle n'est pas modifié. La jauge maximale devra être conservée.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les concepteurs devront intégrés une réflexion sur la qualité environnementale. L'opération de rénovation du point de vue énergétique doit être globale visant des niveaux de performances énergétiques ambitieux, en phase avec les objectifs des différentes lois adoptées (loi pour la Transition énergétique et la croissance verte de 2015, loi ELAN de 2018). Les concepteurs devront également inscrire le projet dans une démarche globale de qualité environnementale, associant économies d'énergie, réduction des impacts environnementaux et amélioration des conditions de confort des usagers, notamment le confort d'été.

La rénovation énergétique du bâtiment devra à minima atteindre 30 % de gain / atteinte de la classe C.

PLOMB ET AMIANTE

Des diagnostics amiante et plomb avant travaux seront à réaliser par la maîtrise d'ouvrage, au cours des études de maîtrise d'oeuvre.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES

L'ensemble des espaces de la salle des fêtes, à tous les niveaux, devra être accessible aux personnes handicapées selon les termes de la circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation

Unmonte PMR est intégrédans le programme travaux pour accéder à l'étage supérieur, un accès se condaire PMR doit être intégréau droit de l'accès existant de puis le bd de la porte Baron. Rampes (pente 5%, 10 m maximum entre paliers horizontaux) de puis l'espace extérieur si nécessaire ;

Chaque ensemble de sanitaires sera pourvu d'un WC H et 1 WC F équipés suivant les directives PMR.

Pas de portes de largeur inférieure à 0,80 m;

Positionnement des interrupteurs d'éclairage entre 0,80 et 1,00 m;

Positionnement des déclencheurs d'alarme incendie et boîtier du contrôle d'accès à une hauteur inférieure à 1,30m.

VIABILISATION ET RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX EXISTANTS

Les réseaux existants (en particulier les réseaux EU et électricité) seront réadaptés, dans la mesure du possible, au nouveau parti pris architectural et paysager.

Les points d'entrées des réseaux et des concessionnaires (EDF - GDF - télécommunications et autres) depuis la voie publique ne seront pas modifiés.

Un raccordement au réseau internet sera déployé.

Les emplacements de stationnement devront être travaillés en interface avec l'équipe de MOE des espaces publics notamment pour les places PMR implantées et marquées afin de faciliter les accès au bâtiment.

MAINTENANCE ET ÉVOLUTIVITÉ

NETTOYAGE DES FAÇADES / MENUISERIES EXTERIEURES

Les concepteurs chercheront à éviter le recours aux nacelles suspendues de nettoyage, onéreuses, et rechercheront plutôt des matériaux « auto-lavants » ou des procédés simples permettant le nettoyage des parties extérieures.

ÉVOLUTIVITÉ DES RÉSEAUX INTÉRIEURS

La mise en place des réseaux, chemins de câbles, gaines ou autres seront organisés de préférence dans les murs périphériques et devront permettre de desservir l'ensemble de la salle.

Les matériaux et les équipements soumis au vieillissement et à l'usure proposés par la Maîtrise d'oeuvre seront caractérisés par leur robustesse et leur grande diffusion.

MODULARITE DES ESPACES / ESPACE DE RANGEMENT

La diversité des activités pouvant se dérouler simultanément tout au long de l'année afin d'offrir un lieu accueillant et fonctionnel doit trouver écho dans la modularité des espaces et l'isolation acoustique entre ceux-ci.

Les espaces de rangement devront être optimisés et impacter le moins possibles les surfaces dévoluent à la salle des fêtes.

Que ce soit au RDC avec des meubles adaptés ou à l'étage avec des locaux de stockage, leur accès doit être facilité et pouvoir être évolutif.



Clara Magain +
Pierre Vuilmet
Lieu-dit Lauga
32380 Gaudonville
06.25.81.07.97

MOBILIER

Le mobilier devra être choisi sur catalogue ou dessiné en fonction du projet architectural.

ÉCLAIRAGE NATUREL

L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra favoriser l'apport d'éclairage naturel et prévoir des systèmes d'occultation (ajout de stores ou de brises soleil) pour permettre le «noir total»

ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL ET NIVEAUX D'ÉCLAIREMENT

Pour l'éclairage artificiel, L'équipe de maîtrise d'oeuvre respectera les normes relatives à l'éclairage de bâtiment d'ERP similaire.

Les exigences minimales pour le projet devront cibler les paramètres suivants :

- -Niveau d'éclairement ;
- -Uniformité;
- -Limitation de l'éblouissement ou de contrôle de la luminance ;
- -Rendu de couleur des sources lumineuses.

Les dispositifs d'éclairage de la scène ne sont pas intégrés au programme, seuls les point de raccordement des différents spots, projecteurs seront à prévoir et à implanter.

ACOUSTIQUE ET ISOLATION PHONIQUE

ACOUSTIQUE

La rénovation de la salle devra offrir une acoustique optimum, adaptée à l'usage de répétition et de représentation souhaitée

PROTECTION ENTRE LES SALLES D'ACTIVITES

Pour plus de modularité, et de simultéanéité entre les activités des parois mobiles acoustiques devront permettre la diversité des activités dans le même temps

PROTECTION PAR RAPPORT AUX BRUITS EXTÉRIEURS

L'ensemble des locaux devra être isolé des nuisances externes, les parois et la toiture permettront des caractéristiques d'affaiblissement acoustique qui permette d'obtenir un niveau de bruit de fond intérieur limité.

ATTÉNUATION DES BRUITS D'ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX

Le niveau de bruit maximal ambiant généré dans l'ensemble des locaux par la ventilation mécanique et autres équipements sera de 40 dB(A). Il sera prévu toutes sujétions de coupures élastiques et plots anti vibratiles pour les matériels susceptibles de créer des vibrations.

En réciprocité, les manifestations à l'intérieur de la salle des fêtes ne devront pas générer des nuisances pour le voisinage.

AMBIANCE ET COLORIMÉTRIE

Les éléments techniques (gaines, appareils, etc.) qui resteront apparents devront s'intégrer harmonieusement dans l'architecture générale de la salle.

ESPACES EXTERIEURS

Les espaces extérieurs immédiats devront faire l'objet d'une interface soutenue avec l'équipe de maitrise d'oeuvre des espaces publics de l'ensemble du centre bourg déjà retenue. Afin de bien marquer les entrées et offrir les perspectives recherchées pour mettre en valeur le batiment, il est exigé un travail conjoint entre les deux équipes de maitrise d'oeuvre.

WC PUBLIC AIRE CAMPINGS CARS

Des toilettes publiques seront implantées sur la parcelle du bâtiment de la salle des fêtes mais au niveau zéro de L'aire de camping-car installée sur la parcelle mitoyenne. La conception et les travaux de ces toilettes publiques pourront être intégrés dans la mission de MOE et feront dans tous les cas, l'objet d'une attention particulière quant à l'intégrité de la structure du bâtiment et de l'interface de ces deux entités.

BANDE DE ROULEMENT LIVRAISON CUISINE

Une bande de roulement est à créer au Nord du bâtiment pour accéder directement à la cuisine depuis le boulevard de la Porte.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DU BATIMENT

La mise en valeur par des dispositifs d'éclairage des extérieurs du bâtiment et plus particulièrement la facade principale sera intégré dans la mission de MOE des espaces publics. Cependant une interface entre les concepteurs du bâtiment et des espaces publics est demandée.

ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS / SCENIQUES

Les équipements scéniques : scène, rideau, sonorisation, captation et projection sont compris au programme de l'opération. Seuls les projecteurs ne sont pas compris au programme, les branchements devront être anticipés.

Toutefois le concepteur devra intégrer leur ajout et faciliter leur implantation, a posteriori, en prévoyant l'ensemble des réservations structurelles et électriques

A titre d'exemple, la salle principale à l'étage sera équipée de prises VDI, RJ 45 et prises de courant en quantités suffisantes pour permettre l'ajout de matériel de projection et d'éclairage.

Un local sécurisé pour les équipements de scène sera à prévoir. Il sera à étudier une régie de scène mobile.



Clara Magain +
Pierre Vuilmet
Lieu-dit Lauga
32380 Gaudonville
06.25.81.07.97